

## PLAN DE COURS

Département de sociologie  
Université du Québec à Montréal

**Sigle :** SOC 8850    **Groupe :** 20

**Titre :** Organisation sociale et institutions

**Session :** Hiver 2022

**Enseignant :** Marcos Ancelovici  
Téléphone : (514) 987-3000 poste 5060  
Bureau : A-5125  
Courriel : [ancelovici.marcos@uqam.ca](mailto:ancelovici.marcos@uqam.ca)

### AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription.

## **DESCRIPTIF**

---

Ce cours a pour objectif de présenter et de confronter les différentes théories sociologiques proposées pour analyser l'action méso-sociale, c'est-à-dire l'action située entre le micro et le macro social. Nous nous concentrerons donc sur l'organisation sociale, les organisations formelles, les mondes sociaux, les champs et les institutions. Ces espaces se caractérisent par la spécificité des enjeux sociaux et des règles de fonctionnement. Ils renvoient aux modes formels et informels de coordination et de concurrence, de hiérarchisation, de répartition du pouvoir et d'allocation des ressources. Il est impossible d'imaginer la société moderne sans ces espaces relativement autonomes de structuration et de médiation. Des entreprises et du marché à l'école, au quartier et à l'État, en passant par l'activité des groupes d'intérêts, des partis politiques et des associations, une énorme partie de notre vie est modelée par notre rapport à ces espaces sociaux. Ces derniers nous encadrent et nous guident sans que nous en soyons nécessairement conscient-es. Mieux comprendre ces espaces sociaux, qui sont aussi des espaces de lutte, équivaut donc à mieux cerner les facteurs qui structurent et donnent un sens à nos décisions et à nos comportements au quotidien.

Ce cours est animé par un souci de synthèse critique plutôt que d'exégèse. Le but n'est pas de couvrir toutes les perspectives et théories—ce qui serait de toute façon impossible en un seul cours—mais de présenter certaines des principales approches qui ont structuré les débats en sociologie depuis près d'un siècle et d'évaluer à la fois leurs contributions et leurs angles morts.

Cette démarche nous amènera à discuter de l'organisation sociale des quartiers, du travail et des arts, du rôle des organisations dans les mouvements sociaux, de la forme que prennent les organisations formelles, des champs scientifiques, économiques et politiques, et des politiques publiques (qui permettent d'« organiser » la société). Tout au long de ce survol, nous garderons à l'esprit des questions classiques de la sociologie liées au pouvoir, à la domination, à la reproduction sociale et au changement.

## **DISPONIBILITE**

---

Si vous avez des questions relatives à la matière du cours ou aux différentes évaluations, je vous encourage à les soulever en classe car cela sera aussi pertinent pour les autres. Sinon, vous pouvez venir me parler à la pause ou à la fin du cours. Si le cours a lieu en ligne, je resterai connecté à Zoom à la fin du cours pour répondre aux questions. Enfin, si nécessaire, vous pouvez bien entendu me contacter par courriel pour une question précise ou pour fixer un rendez-vous.

## ENSEIGNEMENT EN LIGNE

---

Étant donné l'évolution de la pandémie, il est possible que la session d'hiver 2022 soit en ligne. Si c'est le cas, le cours aura lieu en synchrone via Zoom les mardis de 14h à 17h et sera entrecoupé d'une pause de 10 min toutes les 55 min. **Chaque semaine, le lien Zoom sera mis à disponibilité sur Moodle et vous sera envoyé par courriel la veille du cours.**

Voici quelques **consignes à suivre pour le cours sur Zoom** :

### Avant le cours :

- Vérifiez à l'avance que vous avez la dernière version de Zoom.
- Connectez-vous quelques minutes à l'avance et vérifiez que votre micro et votre caméra fonctionnent.
- Assurez-vous d'être bien identifié.es selon le nom par lequel vous êtes inscrit.es à l'UQAM.

### Durant le cours :

- Activez le clavardage en cliquant en bas de l'écran; une colonne devrait alors s'ouvrir à droite de votre écran; utilisez le clavardage pour poser des questions ou faire de brefs commentaires sans interrompre la personne qui parle.
- À moins d'une contrainte majeure (comme, par exemple, une connexion internet de très faible qualité), veuillez conserver votre caméra allumée durant toute la durée du cours.
- Pour prendre la parole, cliquez sur l'icône « Réactions » (👍), au bas de l'écran, puis cliquez sur la « main levée ». Recliquez sur la « main » après avoir parlé.
- Lorsque vous ne prenez pas la parole, désactivez votre micro pour éviter que des bruits ambiants ou de l'écho ne gênent la discussion.
- Pendant les pauses, désactivez votre micro et votre caméra mais restez connecté.es.
- Il est formellement interdit d'enregistrer et de diffuser une partie ou l'intégralité du cours sans mon autorisation expresse et écrite.

## MODE D'ÉVALUATION

---

### LECTURES ET DISCUSSION (40%)

Trois livres obligatoires et un recueil de textes sont disponibles via la COOP de l'UQAM et les autres lectures sont accessibles sur Moodle en PDF. Les livres obligatoires sont :

- Howard S. Becker, *Les mondes de l'art*, Flammarion, 2010.
- Neil Fligstein et Doug McAdam, *A Theory of Fields*, Oxford University Press, 2012.
- Robert Linhart, *L'Établi*, Éditions de minuit, 1981.

Pour alimenter vos réflexions et vos recherches, je vous suggère également de consulter les ouvrages de références ci-dessous. Ils offrent une synthèse de toutes les grandes questions en sociologie des organisations et des institutions ainsi que de riches références bibliographiques :

- Paul S. Adler (dir.), *The Oxford Handbook of Sociology and Organization Studies: Classical Foundations*, New York, NY, Oxford University Press, 2009.
- Joel A. C. Baum (dir.), *The Blackwell Companion to Organizations*, Malden, MA, Blackwell, 2005.  
<https://onlinelibrary-wiley-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/doi/book/10.1002/9781405164061>
- Royston Greenwood et al (dir.), *The SAGE Handbook of Organizational Institutionalism*, 2e éd., Londres, RU, Sage, 2017.  
<https://sk-sagepub-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/reference/sage-handbook-of-organizational-institutionalism-2e>
- Bert A. Rockman et R. A. W. Rhodes (dir.), *The Oxford Handbook of Political Institutions*, Oxford University Press, 2006.  
<https://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=4962990>

Dans la mesure où le cours est organisé sous forme de séminaire, il est indispensable que vous fassiez toutes les lectures de la semaine afin de mieux pouvoir suivre la matière et participer activement à la discussion. Ceci n'est *pas* un cours magistral. Ceci dit, nous ne discuterons pas de tous les éléments de chacun des textes. Il ne s'agit pas de faire une exégèse mais d'extraire certains éléments et de comparer les différentes approches et théories entre elles.

Votre contribution à la discussion reposera sur la participation et une présentation.

#### **1) Participation :**

La participation *active* à la discussion en classe suppose, par définition, de soulever des questions ou d'apporter des éléments d'analyse et de réflexion. Elle comptera pour **15% de la note finale** du

cours. **Si vous assistez à toutes séances du cours mais ne dites pas un mot, vous aurez 0/15 pour la participation.**

## **2) Présentation :**

Chaque étudiante et étudiant devra présenter une partie des lectures de la semaine (minimum deux articles ou un segment de livre) une fois durant la session. Chaque présentation devra faire un **résumé critique** de l'argumentaire des textes, des résultats et de la méthode (si pertinent) et durera environ **15 minutes**. Les présentations auront lieu au début du cours pour soulever des questions et faciliter la discussion.

Les dates de présentation seront **déterminées en classe le 25 janvier** afin de **commencer le 1 février**. La présentation comptera pour **25% de la note finale** du cours

## **TRAVAIL DE RECHERCHE (60%)**

Le travail de fin de session consiste en une recherche utilisant les concepts et les théories vus en classe pour analyser une organisation, une institution ou un espace social donné. Vous pouvez choisir un cas dans n'importe quel pays et à n'importe quelle époque. Vous pouvez aussi comparer deux cas dans un même pays ou dans deux pays. Enfin, vous pouvez aussi faire un travail purement théorique qui contraste différentes approches ou méthodes de recherche. Si vous vous penchez sur une des théories vues en cours, je m'attends à ce que vous alliez au-delà de ce qui aura été discuté en classe.

Un **plan de travail** de 3 pages (sans compter la couverture et la bibliographie) — présentant une question de recherche et une problématique, un cadre théorique potentiel et des hypothèses, une logique argumentative (*que* comptez-vous dire et *comment* comptez-vous le dire ?) et des sources pertinentes—devra être **présenté en classe** (que le cours ait lieu en présentiel ou distanciel) et remis le **mardi 8 mars 2022**. Le plan comptera pour **10% de la note finale**. Une pénalité de 1% par jour sera appliquée pour les plans en retard. Si jamais le cours est en ligne, le plan devra être envoyé par courriel à la même date.

Le **travail final** devra être d'environ **20-25 pages** (sans compter la bibliographie), à double interligne, en Times New Roman point 12 et avec des marges de 2.5cm. L'évaluation sera basée sur le fond (recherche et données/sources utilisées, capacité d'analyse et de critique, précision de l'argument) et la forme (structure, clarté du propos, respect des normes de présentation). Le travail devra être remis le **vendredi 22 avril 2022 avant 17h**, dans la chute située face du local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin, et comptera pour **50% de la note finale**. Une pénalité de 2% par jour sera appliquée pour les travaux en retard. Si jamais le cours est en ligne, le travail devra être envoyé par courriel à la même date.

## RÉSUMÉ

---

	<b>Pourcentage</b>	<b>Date</b>
Participation	15 %	
Présentation	25 %	
Plan de travail	10 %	Mardi 8 mars 2022 avant 17h
Travail de recherche	50 %	Vendredi 22 avril 2022 avant 17h

## PRÉCISIONS AU SUJET DE L'ENTENTE D'ÉVALUATION À L'UQAM

---

Une entente est signée par l'enseignant et les étudiant-es du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

1. le **nombre** et les **échéances** des évaluations;
2. la **pondération** respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter le document suivant:

- Pour les cycles supérieurs: Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4  
<https://instances.uqam.ca/reglements/>

## LECTURES

---

Les titres suivis d'un \* font partie du recueil de textes. Les autres sont sur Moodle.

### **Semaine 1 (11 janvier): *Présentation du plan de cours et introduction générale***

### **Semaine 2 (18 janvier): *L'approche écologique***

- R. D. McKenzie, « The Ecological Approach to the Study of the Human Community », *American Journal of Sociology*, vol. 30 no. 3, 1924, p. 287-301.
- Robert E. Park, « Community Organization and Juvenile Delinquency », dans R. E. Park et E. W. Burgess (dir.), *The City*, Chicago, University of Chicago Press, 2019 (1925), p. 99-112. \*
- Andrew Abbott, « Linked Ecologies: States and Universities as Environments for Professions », *Sociological Theory*, vol. 23 no. 3, 2005, p. 245-274.

### **Semaine 3 (25 janvier) : *Les effets de quartier***

- Marie-Hélène Bacqué et Sylvie Fol, « Effets de quartier : enjeux scientifiques et politiques de l'importation d'une controverse », dans J.-Y. Authier *et al.*, *Le quartier*, Paris, La Découverte, 2007, p. 181-193.
- Jean-Yves Authier, « La question des 'effets de quartier' en France. Variations contextuelles et processus de socialisation », dans J.-Y. Authier *et al.*, *Le quartier*, Paris, La Découverte, 2007, p. 206-216.
- Damaris Rose et Anne-Marie Séguin, « Les débats sur les effets de quartier : que nous apprennent les approches centrées sur les réseaux sociaux et le capital social ? », dans J.-Y. Authier *et al.*, *Le quartier*, Paris, La Découverte, 2007, p. 217-228.
- Patrick Sharkey et Jacob W. Faber, « Where, When, Why, and For Whom Do Residential Contexts Matter? Moving Away from the Dichotomous Understanding of Neighborhood Effects », *Annual Review of Sociology*, vol. 40, 2014, p. 559-579.

#### **Semaine 4 (1 février): *Organisations et ressources***

- Michael McQuarrie et Nicole P. Marwell, « The Missing Organizational Dimension in Urban Sociology », *City & Community*, vol. 8 no. 3, 2009, p. 247-268.
- John D. McCarthy et Mayer N. Zald, « Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, vol. 82, no. 6, 1977, p. 1212-1241.
- Bob Edward, John D. McCarthy, et Dane R. Mataic, « The Resource Context of Social Movements », dans D. A. Snow et al (dir.), *The Wiley Blackwell Companion to Social Movements*, Oxford, UK, Wiley, 2019, p. 79-97.

#### **Semaine 5 (8 février): *Espace social et jeux sociaux***

- Michael Burawoy, « Le procès de production comme jeu », *Tracés. Revue de sciences humaines*, no. 14, 2008, p. 197-219.
- Robert Linhart, *L'Établi*, Éditions de minuit, 1981.

#### **Semaine 6 (15 février): *Le « vieil » institutionnalisme***

- Philip Selznick, « An Approach to a Theory of Bureaucracy », *American Sociological Review*, vol. 8 no. 1, 1943, p. 47-54.
- Philip Selznick, *TVA and the Grass Roots: A Study in the Sociology of Formal Organization*, Berkeley, University of California Press, 1949, p. 3-16, 47-82, 249-266. \*

#### **Semaine 7 (22 février): *Le néo-institutionnalisme***

- Paul J. DiMaggio et Walter W. Powell, « Le néo-institutionnalisme dans l'analyse des organisations », *Politix*, vol. 10 no 40, 1997, p. 113-154.
- John W. Meyer et Brian Rowan, « Institutionalized Organizations: Formal Structure as Myth and Ceremony », *American Journal of Sociology*, vol. 83 no. 2, 1977, p. 340- 363.
- Paul J. DiMaggio et Walter W. Powell, « The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields », *American Sociological Review*, vol. 48 no. 2, 1983, p. 147- 160



**Semaine 8 (1 mars): Semaine de lecture**

**Semaine 9 (8 mars): *Présentation en classe des projets de recherche***

**Semaine 10 (15 mars): *Les mondes sociaux***

- Howard S. Becker, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 2010, p. 21-111, 147-206, 301-347.

**Semaine 11 (22 mars): *Les champs selon Bourdieu (1)***

- Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant, *Invitation à la sociologie réflexive*, Paris, Seuil, 2014 [1992], p. 138-162. \*
- Pierre Bourdieu, « Séminaires sur le concept de champ, 1972-1975 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no. 200, 2013, p. 4-37.

**Semaine 12 (29 mars): *Les champs selon Bourdieu (2)***

- Pierre Bourdieu, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », *Sociologie & sociétés*, vol. 7 no. 1, 1975, p. p. 91-117.
- Pierre Bourdieu, « Le champ économique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 119, 1997. p. 48-66.
- Gisèle Sapiro, « Le champ est-il national? La théorie de la différenciation sociale au prisme de l'histoire globale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no. 200, 2013/5, p. 70-85.

**Semaine 13 (5 avril): *Les champs d'action stratégique***

- Neil Fligstein et Doug McAdam, *A Theory of Fields*, Oxford University Press, 2012, p. 3-82, 114-139, 200-221.

**Semaine 14 (12 avril): *La question du changement***

- Neil Fligstein et Doug McAdam, *A Theory of Fields*, Oxford University Press, 2012, p. 83-113.
- Kathleen Thelen, « Comment les institutions évoluent : perspectives de l'analyse comparative historique », *L'Année de la régulation*, no 7, 2003-2004, p. 13-43.
- Frank Dobbin, Beth Simmons et Geoffrey Garrett, « The Global Diffusion of Public Policies: Social Construction, Coercion, Competition, or Learning? », *Annual Review of Sociology*, vol. 33, 2007, p. 449-472.

**Semaine 15 (19 avril): *Synthèse***


- Frédéric Mérand, « Les institutionnalistes (américains) devraient-ils lire les sociologues (français) ? », *Politique européenne*, no. 25, 2008/2, p. 23-51.

## Conseil et soutien : Service à la vie étudiante

<https://vie-etudiante.uqam.ca/conseils-soutien/nouvelles-ressources.html>

## Autodéclaration Covid-19

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=Gk7LEtpCHEmQ4Xp6l1NQbo-SQoL3EWJBmhqheGOB1B1UNklCulhGNVZCRFQ3UTI5SFBZTIQ4UoJXQy4u>



La **Faculté des sciences humaines** ne tolérera aucune forme de racisme, de sexisme, de harcèlement, de discrimination, d'agression ou de mépris (comportement, propos écrit ou verbal, attitude) à l'égard des professeur.e.s, des chargé.e.s de cours, des étudiant.e.s et des employé.e.s de soutien.

**UQÀM** | **Faculté des sciences humaines**

## POLITIQUE N° 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

---

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatérale non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique n° 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique\\_no\\_16\\_2.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf)

**Politique n° 42 contre le harcèlement psychologique**

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique\\_no\\_42.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_42.pdf)

**Pour obtenir du soutien, rencontrer une personne ou faire un signalement :**

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH) : 514 987-3000, poste 0886 ou [harcelement@uqam.ca](mailto:harcelement@uqam.ca). Plus d'information ici : <https://harcelement.uqam.ca/>

**Ressources supplémentaires :**

- CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :  
514 987-0348, [calacs@uqam.ca](mailto:calacs@uqam.ca), site web: <http://trevepourelles.org/wp/>
- Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514 987-3185 Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131
- Regroupement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS):  
<http://www.rqcalacs.qc.ca/>  
Tél. : 514-529-5252
- Mouvement contre le viol et l'inceste : <https://www.mcvcontreleviol.org/>  
Tél. : 514-278-9383
- Gouvernement du Québec : <http://www.agressionssexuelles.gouv.qc.ca/fr/ressources-aide/>  
Numéro d'urgence: 1-888-933-9007

## PLAGIAT

---

### ***Règlement no 18 sur les infractions de nature académique***

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT\\_NO\\_18.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_18.pdf)

[www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)